

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021 - 19H00

- *Approbation du Procès-verbal de la séance Jeudi 10 juin 2021 : adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Jean-Louis BOQUIS*

1. Limitation de l'exonération de la Taxe Foncières sur les Propriétés Bâties

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le 24 septembre 2019, le conseil municipal a délibéré pour supprimer l'exonération de 2 ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). En 2020, la réforme Taxe d'Habitation (TH) a temporairement suspendu le pouvoir d'assiette des collectivités locales en matière de foncier bâti. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les collectivités ont retrouvé ce pouvoir d'assiette, mais elles doivent délibérer à nouveau avant le 1^{er} octobre pour une application à compter du 1^{er} janvier 2022 pour les constructions achevées en 2021. De plus il n'est désormais plus possible de supprimer l'exonération en totalité. La suppression doit être limitée entre 40% et 90%. Le Maire propose de limiter l'exonération de 2 ans à la TFPB à 40% de la base imposable, pour les immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés par l'Etat, à compter de 2022.

Adopté par 15 voix pour et 2 abstentions

2. Modification du tableau des effectifs. Création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet

Rapporteur : Aurore STELLA

Le rapporteur propose la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2021, ce qui permettra le recrutement d'un agent actuellement en CDD au sein du service scolaire, dont un agent est parti en retraite depuis le 1^{er} septembre.

Adopté à l'unanimité

3. Vente Azur Distillation

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à la demande de la Société AZUR Distillation pour l'acquisition de parcelles omises lors de la transaction précédente, le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'acte de vente correspondant, pour les parcelles A 182, A 189, et A 1099 d'une superficie de 3 987 m². Après accord, la vente de ces parcelles a été arrêtée au prix de 3 987 € et sera assortie pour les parcelles A 189 et A 1099 d'une convention de servitude de passage et de tréfonds.

Adopté par 14 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention

4. Convention Luberon Monts de Vaucluse pour le nettoyage des espaces communautaires

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Dans le but d'assurer le nettoyage des espaces publics intercommunaux sur le secteur de Coustellet, un conventionnement avec Luberon Monts de Vaucluse a été signé en septembre 2017. Cette convention a pris fin en septembre 2020 et doit être renouvelée, intégrant l'augmentation des frais engagés annuellement par la Commune au regard des prestations réalisées. Le montant forfaitaire annuel de la participation de LMV a été arrêté à 13 900 €. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité

5. Pacte de gouvernance Luberon Monts de Vaucluse

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Après chaque renouvellement général des conseils municipaux la communauté d'agglomération doit élaborer un pacte de gouvernance qui doit également être approuvé par les Communes membres. Les objectifs du pacte de gouvernance sont notamment l'amélioration et la facilitation du processus de décision intercommunale et l'amélioration des conditions d'exercice des compétences transférées à l'intercommunalité. Le Maire demande au conseil municipal d'émettre un avis favorable à ce pacte.

Adopté à l'unanimité

6. Avenant Convention Actes - Contrôle de légalité

Rapporteur : Frédéric MASSIP.

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant à la convention ACTES avec la Préfecture de Vaucluse. Cette convention permet la transmission dématérialisée des actes (délibérations, arrêtés...) au contrôle de légalité. Cet avenant prévoit désormais la transmission dématérialisée pour les rubriques de la nomenclature :

- 8. Domaines de compétences par thèmes
- 9. Autres domaines de compétences

Adopté à l'unanimité

7. Adhésion Luberon Monts de Vaucluse au Syndicat mixte du Parc du Luberon

Rapporteur : Jean-Louis BOQUIS

Le conseil communautaire de Luberon Monts de Vaucluse ayant approuvé son adhésion au Parc Naturel Régional du Luberon, les statuts de ce syndicat devront être modifiés. Chaque Commune membre devant se prononcer, le rapporteur demande au conseil municipal d'approuver cette modification

Adopté à l'unanimité

8. Admissions en non-valeur

Rapporteur : Frédéric MASSIP

A la réception d'états de non-valeur par la Trésorerie de Cavaillon, il est nécessaire de délibérer pour admettre ces créances en non-valeur suite à une mise en liquidation judiciaire et à un seuil inférieur aux poursuites. Ces créances concernent des droits de place terrasse et des parts sociales sur intérêts.

Adopté par 14 voix pour et 3 contre

9. Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service eau potable

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Comme chaque année, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il convient d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable élaboré par le syndicat intercommunal Durance-Ventoux.

Adopté à l'unanimité

10. Motion de soutien à la filière lavandicole

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire propose de voter une motion de soutien à la filière lavandicole suite à un projet de la Commission Européenne de classer l'huile essentielle de lavande et lavandin dans la catégorie des produits chimiques et toxiques.

Adopté à l'unanimité

- **Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions**
 - **Point Covid** : amélioration de la situation générale ainsi que dans le Département
 - **Travaux** :
 - **Chemin du Carraire** : en cours de finition ; la desserte scolaire est opérationnelle ; à venir : la mise en service du point de collecte
 - **Parking Beaux Tonis** : en cours de finition. ; à venir mise en service du point de collecte.
 - Réalisation en cours d'un **arrêt de bus à Coustellet** - RD900 par le Département.
 - **La Poste** : fermeture du bureau de Coustellet pour travaux jusqu'à mi novembre. Transfert partiel de l'activité à l'Agence Postale Communale du village.
 - Quelques dates à retenir :
 - Vendredi 15 octobre 2021 - 18H30 - salle polyvalente : **réunion publique d'information du conseil municipal à l'attention de la population.**
 - Octobre : « **Octobre Rose** » (lutte contre le cancer du sein) : diverses manifestations durant tout le mois ; plus d'informations à venir.
 - Samedi 30 octobre 2021 : Epreuve sportive sur la Commune : le « **Trail des Châteaux** ».
 - Vendredi 7 janvier 2022 - 18H30 - Salle des fêtes : **vœux de la municipalité.**
 - **Projet de Déviation de la RD900** : finalisation des études par le Département de Vaucluse en cours. Si la déviation semble être une nécessité, le projet présenté aux élus paraît être assez démesuré et très impactant pour l'environnement. Aussi les Maires du secteur souhaitent rencontrer la Présidente du Conseil Départemental afin de trouver des améliorations pour une meilleure intégration paysagère. A ce stade, l'enquête publique doit être prochainement organisée ; lorsque les dates seront connues la population en sera informée. A suivre...

Le Maire lève la séance à 20H15

Maubec, le 15 septembre 2021

Le Maire,

Frédéric MASSIP